

## testament suite à un décès

## Par kikine, le 05/12/2009 à 22:05

Bonjour, mon père est decedé en 2006, il avait fait un testament a la faveur de ma mère : une donation de la quotité des biens avec option d usufruit, peut elle vendre les biens ? Je vous remercie par avance pour votre réponse.

## Par JURISNOTAIRE, le 06/12/2009 à 17:29

Bonjour, Kikine (je quitte à l'instant une "Quiquine" vaccinatrice -la même?).

Débroussaillons.

Sous quel régime matrimonial étaient mariés vos parents ?

S'agit-il de biens soumis à son usufruit?

De biens propres à elle ?

De biens ayant dépendu d'une éventuelle communauté ?

De biens successoraux?

Votre bien dévoué.